



MAISON DES JEUNES DE ST-EUSTACHE

Le Spot

Ta vie, ton style, ta place

Aux parents/tuteurs

Bonjour,

Votre jeune désire devenir membre de la Maison des Jeunes de St-Eustache et nous désirons vous aviser de ce qui en découle. Pour nous confirmer votre accord, veuillez signer la présente lettre et apposer vos initiales sur la feuille des règlements (à l'endos de cette lettre-ci).

Toutes les informations au sujet de votre jeune seront transmises seulement entre l'équipe de travail et resteront pleinement confidentielles. Nous avons un journal de bord qui rapporte les faits de chaque soirée. Ce journal est le seul endroit où des informations sont partagées sur nos membres. Les intervenants sont tout de même dans l'obligation de transmettre les informations concernant votre jeune aux autorités (police et/ou département de la protection de la jeunesse) si sa sécurité est compromise.

Toutefois, la présence des membres jeunes à la Maison des Jeunes n'est pas confidentielle, en tant que parent/tuteur, vous pouvez en tout temps contacter la Maison des Jeunes et les intervenants ont le devoir de vous aviser de leur présence si vous le demandez.

Vous pouvez consulter notre site internet ou nous suivre sur les réseaux sociaux afin d'en savoir plus sur notre organisme, ou découvrir les activités ou sorties organisées.

Vous pouvez également nous contacter en tout temps si vous avez des questionnements sur l'organisme, ce sera un plaisir pour nous d'y répondre.

Je comprends et accepte les termes ci-dessus.

Signature du jeune membre : _____

Signature du parent/tuteur du membre : _____

N.B. Cette feuille est signée uniquement à l'inscription

365 ch de la Grande-Côte, St-Eustache, J7P 1G7

☎ (450) 983-4990

✉ inter.mdjsteustache@videotron.ca

✉ adm.mdjsteustache@videotron.ca

✉ mdjsteustache@videotron.ca

706 rue Primeau, St-Eustache, J7R 7C6

☎ (450) 598-6333

✉ inter.mdjsteustache@videotron.ca

✉ adm.mdjsteustache@videotron.ca

✉ mdjsteustache@videotron.ca



RÈGLEMENTS DE LA MAISON DES JEUNES

1. Le respect est de mise en tout temps.
 - de soi
 - des autres
 - des bénévoles
 - des lieux
 - du matériel
 - des intervenants
2. Il est interdit de posséder, de consommer ou d'être sous l'effet de drogue, d'alcool, boisson caféinée (café) et /ou boisson énergisante sur les lieux de la MDJ
3. Toute violence physique (bagarre, tirailage ...) ou verbale n'est pas tolérée. De ce fait, aucune arme n'est permise.
4. Les comportements amoureux sont permis dans la mesure du respect des autres.
5. Toute discrimination raciale, religieuse et sexiste n'est pas acceptée.
6. Toute activité reliée à la vente et/ou à l'achat de drogue, d'alcool, de tabac, ou d'objets volés est interdite.

Note : Nous ne sommes pas responsables des objets perdus, volés et/ou endommagés.

Précision : Ces règlements sont applicables dans la MDJ et ses alentours, en activité et partout où tu es associé à la MDJ.

* Si ces règlements ne sont pas respectés, une échelle des conséquences sera appliquée.

Initiales parent : _____

Initiales jeune : _____